



SYNDICAT NATIONAL CGT DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS

263, rue de Paris, Case 543 93515 – MONTREUIL CEDEX

Tél. 01.55.82.88.77 / 79

Courriel : snopa@cgt.fr

Secrétaire Général : Christophe HEGOT tel 06 85 97 09 13

Montreuil, le 25 avril 2024

Les OPA se sont mobilisés le 25 avril 2024 à Paris



Le 25 avril 2024

Le SNOGA CGT a appelé tous les OPA à participer au second acte de l'évolution statutaire des OPA. Et les OPA ont répondu présents en étant plus de 200 à Paris.

Les discussions portant sur le devenir de leurs missions et de leur statut ont bien été prises en compte et ils ont décidé de ne pas rester sur le bord du terrain.

Ils ont clamé haut et fort **de meilleures conditions de travail** et de **bonnes conditions d'évolution statutaire** dans le cadre des négociations de **notre futur décret statutaire** !

Le SNOGA CGT reçu en audience le 25 avril a pu réaffirmer auprès du cabinet du Ministre ses revendications.



Pour rappel, suite aux audiences du 9 et 22 avril 2024, le SNOGA CGT a remis sur la table le projet CGT comprenant :

- Une nouvelle grille de classification et une réactualisation salariale
- Un nouveau régime indemnitaire
- La suppression des abattements de zone et la création d'une indemnité de résidence
- La reconnaissance de nos qualifications, de nos compétences et l'amélioration de nos conditions de travail, de santé et sécurité
- Une protection sociale statutaire plus forte
- Une pension décente et la mise en conformité de l'arrêté retraite pour les OPA intégrés à la FPT
- Le droit à l'information avec notre régime de retraite, le FSPOEIE.

**" 2024, une année
où les OPA sont là "**

Le SNOGA CGT remercie tous les OPA qui se sont mobilisés, celles et ceux qui étaient présents à Paris mais aussi celles et ceux qui nous ont soutenus en se déclarant grévistes dans les services et établissements publics du MTE.

Le combat continue et le SNOGA CGT ne lâchera rien ! Tous ensemble pour notre avenir !